

Travailleurs de plateformes : Avosial s'inquiète du risque "d'assimilation au statut de salarié"

23/04/2021

Pour Avosial, syndicat des avocats d'entreprise en droit social, l'ordonnance sur la représentation professionnelle des travailleurs de plateformes, publiée hier au Journal officiel, "assimile les travailleurs indépendants aux salariés et menace la sécurité juridique et la liberté des relations qui peuvent exister entre les travailleurs et les entreprises". Le syndicat estime que ces dispositions au code du travail ne sont pas adaptées. "Cette proximité induira inévitablement des raisonnements juridiques par analogie, s'appuyant sur le postulat, erroné, de l'assimilation du statut de travailleur indépendant avec celui du salarié". Enfin, il estime que le rôle et les modalités de fonctionnement de l'Autorité des relations des plateformes d'emploi (Arpe) ne sont pas clairement définis.

Source URL: <https://www.actuel-rh.fr/content/travailleurs-de-plateformes-avosial-sinquiete-du-risque-dassimilation-au-statut-de-salarie>